

Agréée au titre de la protection de l'environnement, la **FDC86** dispose d'un savoir-faire pour la gestion des espèces et de leurs habitats.

Un projet ? FAITES-LE-NOUS SAVOIR



La fédération VOUS AIDE DANS VOTRE PROJET

	Culture biodiversité	Bandes enherbées	CIPAN	Chaumes	Haie Champêtre
BÉNÉFICIAIRES					
SUBVENTION*	Semences 100% de la cotisation territoriale	Semences 100% de la cotisation territoriale	Semences 60% de la cotisation territoriale	Jusqu'à 20€/ha !	Plants, protections 100%
CONTRAT	1 an ou 3 ans	3 ans	1 an	1 an	15 ans
CONDITIONS*	<ul style="list-style-type: none"> Interdiction production/récolte Règle d'implantation et destruction à respecter 	<ul style="list-style-type: none"> Création Bande entre 5 à 20m de large En bordure ou à l'intérieur d'une parcelle agricole, dans un contexte de grandes cultures 	<ul style="list-style-type: none"> Planter avant le 15 septembre Pas de destruction avant le 15 janvier 	<ul style="list-style-type: none"> Max 20ha d'un seul tenant Chaumes > 20cm Maintien des chaumes <ul style="list-style-type: none"> interculture courte : jusqu'au 30 septembre interculture longue : jusqu'au 2^{ème} dimanche de décembre 	<ul style="list-style-type: none"> 200m minimum Haie double ou triple Obligation de paillage, fourni par les bénéficiaires (3 ans)

*Pour en savoir plus sur les conditions de subvention et de conditions de subvention et de contrats, contacter la FDC86.



www.chasseenvienne.com

2134 Route de Chauvigny
86550 Mignaloux-Beauvoir

05 49 61 06 08

fdc86@chasseenvienne.com



CHASSEURS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITÉS...

IL Y A TOUJOURS UNE BONNE RAISON D'AMÉNAGER SON TERRITOIRE !

DIVERSIFIER
LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

PRÉSERVER
L'ENVIRONNEMENT

AMÉLIORER
LE CADRE DE VIE



La Fédération des Chasseurs (FDC86) vous accompagne dans vos projets d'aménagements pour mettre en place une gestion durable du territoire.



VOUS AVEZ UN PROJET PARTICULIER ?

Nous vous proposons l'aménagement adapté.

Pour optimiser votre projet d'aménagement, la FDC86 vous propose un diagnostic environnemental afin de vous aider à choisir la solution la plus adaptée à votre territoire.



2 La Haie Champêtre, *un habitat pérenne aux multiples fonctions*

- ✓ Lieu d'alimentation et d'abri pour le gibier
- ✓ Couloir de déplacement des animaux
- ✓ Effets agronomiques et écologiques reconnus

🕒 Décembre à Mars

Les essences

Minimum 10 espèces champêtres



3 Les Bandes enherbées, *idéal pour le petit gibier en plaine*

- ✓ Lieu d'alimentation et d'abri pour le gibier, les auxiliaires de cultures et pollinisateurs
- ✓ Rupture des grandes parcelles
- ✓ Couloir de déplacement des animaux

🕒 3 ans minimum

Le couvert

Mélicot jaune (29%), Sainfoin (22%), Sarrasin (18%), Trèfle violet (10%), Trèfle incarnat (10%), Minette (3%), Souci (1%) et Achillée millefeuille (1%), semé à 20kg/ha



4 La CIPAN, *un refuge en période de chasse*

- 🎯 ✓ Lieu d'alimentation et d'abri pour le gibier en période automne, hiver
- ✓ Propice à la recherche du gibier

🕒 4 mois minimum

Le couvert

3 à 4 mélanges proposés chaque année avec un minimum de 3 espèces différentes.

5 Les Chaumes, *un habitat préservé après moisson* (très attractif pour la caille des blés)

- 🎯 ✓ Mêmes objectifs que pour le CIPAN
- ✓ Mise en place facile et écologique

🕒 3 mois minimum

Le couvert

Maintien des chaumes et repousses après moisson



1 La Culture biodiversité, *un refuge permanent pour le gibier*

- 🎯 ✓ Couverts favorables aux gibiers
- ✓ Lieu d'alimentation et d'abri pour le gibier

🕒 1 à 5 ans

Le couvert

- Annuel petit et grand gibier
- Pérenne petit et grand gibier
- Fleurs sauvages et mellifères
- Annuel gestion des dégâts



6 Pensez aussi...

- Aux mares à restaurer ou à créer
- Aux parcelles délaissées à acheter

N'hésitez pas à en parler avec votre technicien cynégétique.